

Impôt sur le revenu

Pour ce qui est du point que j'ai soulevé, soit que ce sont surtout les agriculteurs qui souscrivent aux nouvelles obligations, j'ai obtenu ce renseignement, et je suis certain que les collaborateurs du ministre en ont fait de même, grâce à un sondage effectué par la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, qui montre sans équivoque que les nouvelles obligations ne se vendent pas aussi bien que les obligations pour l'expansion de la petite entreprise.

Le ministre n'a pas répondu à ma question, que beaucoup d'autres députés lui ont posée et qui est simplement celle-ci: il y a de petites entreprises qui n'ont pas fait faillite, qui ont survécu à la récession. Elles sont en mesure de se moderniser et de prendre de l'expansion. Leurs dirigeants veulent pouvoir utiliser l'obligation comme ils le faisaient auparavant, pour acheter du nouveau matériel, pour moderniser et agrandir leurs installations. Pourtant, juste au moment où l'on peut espérer—et je ne suis pas aussi optimiste que d'autres députés—que nous avons atteint le creux de la vague et que la récession est terminée, car il y a certains indices encourageants, à ce moment précis, le gouvernement frappe les chefs de petites entreprises en leur interdisant d'emprunter de l'argent comme ils le faisaient grâce à l'obligation pour l'expansion de la petite entreprise.

M. Cosgrove: Monsieur le président, le député affirme que le gouvernement a traité différemment les deux secteurs; je dois reprendre l'essentiel de ma réponse à la dernière question du député. Quand le gouvernement a accordé de l'aide à des firmes comme Chrysler, il ne s'agissait pas uniquement d'aider ce que l'on appelle les grandes entreprises. Nous l'avons fait parce que nous sommes conscients que la grande entreprise n'est que l'une des composantes d'une industrie importante et que beaucoup de petites entreprises, partout au Canada, fabriquent des pièces pour ces véhicules. Elles constituent en elles-mêmes un véritable secteur industriel qui occupe beaucoup de monde. Les uns sont représentants de commerce, d'autres chefs de petites entreprises, patrons de garages ou de magasins, et tous se sont tous retrouvés dans une situation critique. Si le gouvernement n'était pas intervenu pour offrir sa garantie, c'est non pas simplement une grosse société comme Chrysler mais toutes ces petites entreprises qui auraient été perdantes dans l'affaire. Le député prétend que le gouvernement n'a pas agi de la même façon dans les deux cas et cite pour prouver son argument l'exemple de Chrysler. Je tiens à lui dire que je ne partage absolument pas son point de vue.

Quant au second point, monsieur le président, deux députés l'ont déjà mentionné au cours du débat. Nous avons indiqué à cette occasion que le gouvernement devait faire un choix. Le budget du programme étant limité, il nous a fallu aider ceux qui en avaient le plus besoin. Le député affirme que, selon certains sondages, les agriculteurs auraient profité davantage du programme que les autres patrons de petites entreprises. Tout ce que je peux dire, c'est que j'espère que tous les autres secteurs de la petite entreprise n'ont pas et n'auront pas non plus besoin de l'aide offerte dans le cadre du programme.

M. Thacker: Monsieur le président, nous étudions les articles 8 et 9 qui portent sur les obligations pour la petite entreprise. Le ministre pourrait-il nous dire rapidement combien de prêts ont été accordés en vertu de chacun des deux articles et le montant total dans chaque cas? Le ministre a mentionné plus tôt le chiffre de deux milliards qui, à la suite des changements récents qui ont été apportés, est tombé à 200 millions.

M. Cosgrove: Monsieur le président, les fonctionnaires de mon ministère me signalent que les 200 millions dont j'ai parlé ont servi au financement du programme au titre des articles 8 et 9. Je ne sais pas exactement quel montant a été consacré à l'application de chacun de ces deux articles. Les fonctionnaires de mon ministère me font savoir que nous pouvons obtenir ce renseignement. Je le communiquerai au député.

M. Thacker: Monsieur le président, je suis convaincu que tous les députés présents seront intéressés de le savoir. Le ministre pourrait-il nous dire pourquoi, à son avis, on avait prévu un budget de deux milliards au départ et seulement 200 millions à l'issue des changements? Pourrait-il aussi nous dire ce qui s'est passé sur le plan économique pour justifier une diminution aussi radicale?

M. Cosgrove: Monsieur le président, si l'on compare la situation économique après l'introduction de cet article en 1979 et les résultats au cours des 24 ou 30 derniers mois, on peut voir tout de suite que la situation économique était bien plus florissante immédiatement après le lancement du programme. Ces temps derniers, la situation économique s'est dégradée au Canada comme dans tous les autres pays industrialisés. Au départ, les entreprises cherchaient à prendre de l'expansion. Ces temps derniers, elles ont surtout cherché à survivre.

M. Thacker: Monsieur le président, pour replacer les choses dans leur contexte politique, je tiens à signaler que l'article initial a été présenté au moment où les conservateurs étaient au pouvoir, alors que le nouvel article est l'œuvre du gouvernement libéral. Entre-temps, l'économie a connu une sévère récession.

Le vice-président adjoint: A l'ordre. Le député pourrait-il dire qu'il est 13 heures?

[Français]

Comme il est 13 heures, il est de mon devoir de lever la séance, de faire rapport de l'état de la question, et de demander la permission de reprendre l'étude de ce projet de loi plus tard aujourd'hui.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

Le président suppléant (M. Corbin): Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.